

COMPTE RENDU Conseil Municipal du 7 septembre 2016

PRESENTS : Bernard NOUALY, Alain BOS, Laurence SEYCHAL, Gérard COURTIAL, Marie TERRAS, Sophie GUIRON, Joël CHARRETTE, Grégory ROSTAIND

EXCUSES : Karine MAZAT, Daniel FAYARD

Début de séance 20h42

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Précision : Le contrat de Nicolas MODAT (employé communal, nouvellement embauché) porte sur une période de 6 mois pour 24 h/semaine.

Soit, 2j/semaine à ST JEAN CHAMBRE et 1j/semaine à ST APPOLINAIRE de RIAS.

- **CONTRATS ASSURANCES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Actuellement nos contrats sont chez GENERALI (7171.62 € TTC) et GROUPAMA (206.76 € TTC).

Ces contrats portent sur les bâtiments, protection juridique, informatique, responsabilité civile, tracteur (GENERALI) et véhicule « Trafic » (GROUPAMA).

Suite à la renégociation des contrats auprès de ces deux compagnies, les devis sont les suivants :

Devis GROUPAMA : 3068 € TTC pour l'ensemble des contrats, mêmes garanties

Devis GENERALI : propose un tarif équivalant à celui de GROUPAMA sur le contrat « multirisques bâtiments », uniquement.

On délibère et à l'unanimité, le Conseil choisit de rapatrier tous les contrats chez GROUPAMA

- **BILAN RENTREE SCOLAIRE 2016**

Deux A.T.S.E.M et trois enseignantes ont accueilli nos enfants (33 enfants inscrits, 19 maternelles et 14 primaires) lors de cette rentrée scolaire. Le contrat des A.T.S.E.M est de 26 h/semaine.

Emploi du temps en dehors du temps scolaire des A.T.S.E.M : 4h de ménage communal / semaine (soit 1h par jour, qu'elles se partageront sur une période de 6 mois chacune)

La rentrée s'est très bien déroulée avec un petit déjeuner chaleureux offert aux parents et accompagnants. Tous ont pu découvrir le joli travail (barrière de protection multi-couleurs) de Grégory et Sandrine réalisé durant les vacances d'été.

Dans le cadre « Vigipirate », la sécurité a été abordée, des pistes ont été évoquées : installer une sonnette, déplacer le portail et poser une serrure...

Accessibilité : projet d'achat éventuel de la parcelle qui jouxte l'école pour pallier le problème d'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite

On annonce la démission du président de l'APE.

Pour mémoire, la communauté de communes a reçu des aides (500 000 €) à partager entre les communes (VERNOUX, SILHAC et SAINT JEAN CHAMBRE) qui ont un projet de rénovation (fenêtres, chauffage et isolation). La somme de 160 000 € (subventionnée à 80 %) est allouée à SAINT JEAN CHAMBRE dans le cadre TEPOS.

Deux candidates se sont présentées pour le poste de directrice du centre de loisirs. Devant la fragilité du fonctionnement du centre, Marie nous propose des réflexions très constructives pour tenter de pérenniser le centre de loisirs. Lors d'une prochaine réunion nous en débattons.

- [PROJET « SCIENCES » /ECOLE](#)

Pour ce projet d'un montant de 1650 €, 50 % sont pris en charge par l'Arche des métiers. La part restante pour faire aboutir ce projet est de 825 €.

On délibère sur la participation de la collectivité. A l'unanimité la collectivité participera à hauteur de la participation de l'APE.

- [PARKING MAISON DE SANTE / CDC PAYS DE VERNOUX](#)

Les communes de la communauté de communes de VERNOUX devront (c'est déjà acté) participer aux frais de construction du second parking attenant à celui de la maison médicale (coût 600 000 €).

La part de notre commune est de 855 € /an sur 30 ans, soit un coût de 28 000 € à terme.

- [COMPTEURS LINKY](#)

Toutes les investigations, réunions et point de vue de chacun sur ce sujet ayant été fait ultérieurement, la délibération a été très rapide.

Après délibération

3 abstentions et 5 contre le changement des compteurs

- [QUESTIONS DIVERSES](#)

Restaurant de ST JEAN CHAMBRE

Le restaurant de la commune, le DON QUICHOTTE cherche un repreneur pour février 2017. Prix du fond de commerce : 85 000 €.

Parking des COLLANGES :

Début des travaux prévu la dernière semaine de septembre 2016. Les travaux seront exécutés par les employés de la mairie et des bénévoles. Mise à disposition du tractopelle de VERNOUX (dans le cadre de l'échange contre des heures de notre employé communal).

Ce futur parking est sur le domaine public. L'alignement a été fait par le département. Document en notre possession. Cet emplacement accueillera environ six véhicules.

Après avoir obtenu la pose de panneaux de limitation de vitesse et maintenant la réalisation de ce parking tout aura été fait pour assurer au maximum la sécurité dans ce délicat secteur.

Prêts bancaires

Renégociation des prêts en cours par Alain. Aucun intérêt financier à changer nos taux d'intérêts face aux indemnités très lourdes qui seraient alors imputées.

Fin du Conseil 00h00

Prochain conseil le : (date en cours de réflexion)